



ARVEYRES

JUILLET/AOÛT 2023

BULLETIN MUNICIPAL N° 55



8, rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h00 sur rdv / 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00 sur rdv

Samedi : 9h - 12h, le premier du mois

En cas d'urgence : 06 48 44 41 01

N° d'astreinte en dehors des heures
d'ouverture de la mairie

Agence Postale Communale
8 rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 12h

Le samedi : 10h - 12h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM

Crédits photos : mairie d'Arveyres
Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts

PEFC/10-31-1377

Impression : Imprimerie LESTRADE

Bulletin dématérialisé à retrouver sur
le [site internet arveyres.fr](http://siteinternet.arveyres.fr)



Le Mot du Maire

Chères lectrices, chers lecteurs, chers administrés,

La première moitié de l'année en cours est déjà écoulee, l'été est présent pour tous. Les périodes de vacances sont arrivées pour celles et ceux qui peuvent en bénéficier.

Ce fut le cas le 07 juillet pour les écoliers et leurs professeurs.

Du côté municipalité, les travaux en cours ne seront pas terminés avant fin juillet. Après l'effacement des réseaux et la suppression des poteaux bétons, le reprofilage de la route départementale 2089 est engagé et avance à grands pas. Depuis les feux tricolores jusqu'au collège, nous aurons le plaisir de découvrir un cheminement partagé entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons. A l'image de la rue des écoles, tous les usagers trouveront le confort et la sécurité nécessaires au bien vivre ensemble.

D'autre part, la vidéosurveillance déployée sur l'ensemble du territoire devrait faciliter le contrôle des infractions et autres incivilités latentes.

D'autres actions telles que les trottoirs de Tillède et l'entrée de la Plaine des Sports sont à l'étude, les marchés sont lancés, ces travaux pourraient voir le jour avant la fin de l'année.

Bien évidemment, je ne passerai pas sous silence le problème de la salle des fêtes du Bourg. Les délégués de la préfecture, les pompiers accompagnés d'un architecte nous ont fait découvrir une longue liste de travaux à réaliser pour aller, je le souhaite, vers une décision favorable à son utilisation.

Dans tous les cas, contrairement à ce qui peut être colporté, nous faisons le maximum pour que les choses avancent, le 1er adjoint s'y affaire sans relâche.

Ce n'est pas moi qui l'ai dit mais j'ose emprunter cette maxime « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage »

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture du 55^{ème} bulletin, un été à la hauteur de vos espérances et avant tout, une santé de fer.

Cordialement, le maire
Bernard GUILHEM



Sommaire :

- VIE MUNICIPALE P 2
- VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE P 3-5
- ENFANCE - JEUNESSE P 6
- VIE PRATIQUE P 6-8

VIE MUNICIPALE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023



1. Adoption du compte rendu du 22 mai 2023 ;
2. Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la gironde

3. Mise en place de la nomenclature m57 à compter du 1^{er} janvier 2024.
4. Délibération pour le recrutement d'un contrat parcours emploi compétences P.E.C. service technique et mise à jour du tableau des effectifs ;
5. Modification article 20 du règlement intérieur du conseil municipal. Passage du bulletin à 3 diffusions.
6. Vote d'une subvention au profit du Conseil Municipal des Enfants
7. Autorisation du conseil municipal à monsieur le maire de signer la convention de mise à disposition des installations sportives de la CALI

Vous pouvez retrouver le compte-rendu du conseil en totalité sur "arveyres.fr"

COMMENT S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) ?

Vous partez **bientôt en vacances** ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de **police** ou de **gendarmerie** se chargent alors de **surveiller votre logement**.

Des **patrouilles** sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Le service en ligne vous permet de déterminer si la surveillance de votre logement dépend des services de police ou de gendarmerie.

Votre inscription doit être effectuée **au plus tard la veille du départ** si votre logement dépend des brigades de gendarmerie.

En utilisant **FranceConnect:titleContent**, vous pouvez vous inscrire à l'opération avec le service en ligne suivant :

S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)

Une fois la démarche en ligne complétée, **vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance**. Vous êtes contacté par la police ou la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances



SERVICE GRATUIT DE SÉCURISATION

Les abords de votre habitation seront surveillés



PATROUILLES RÉGULIÈRES

En cas de tentative d'effraction, cambriolage



VOUS ÊTES IMMÉDIATEMENT ALERTÉ




SOURIEZ-VOUS ÊTES FILMÉS !

Chères, chers administrés,

Nous sommes ravis de vous annoncer l'installation de **caméras de surveillance** dans de nombreux lieux stratégiques de notre commune.

Cette décision ancrée sur le contrat de sécurité intégrée mis en place sur Libourne et ses environs vise donc à renforcer la sécurité et à dissuader les comportements d'incivilités, de délinquance, de dégradations de biens publics ou privés, de déchargements sauvages...

Les caméras seront **opérationnelles courant de l'été 24h/24-7j/7** sur le domaine public et **respecteront les réglementations en matière de protection des données RGPD**.

Votre sécurité et votre tranquillité sont notre priorité. Ensemble rendons notre commune plus sûre et accueillante. Cela n'empêche pas l'attention entre voisins et la vigilance bienveillante.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Voici quelques chiffres alléchants, depuis le mois de janvier 2023 :

- 850 personnes ont franchi la porte et emprunté des livres.
- Nous avons prêté 2155 ouvrages.

Pour rappel, à ce jour et en 15 ans d'existence, nous avons enregistré 680 inscrits.

La bibliothèque Badie est donc un lieu très fréquenté et animé.

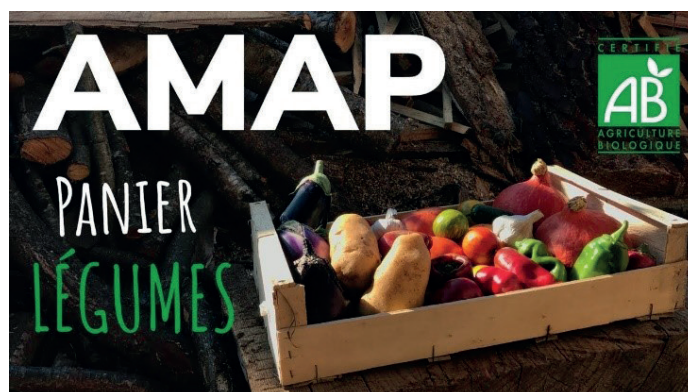
Vous aimez le livre?
Vous aimez rencontrer d'autres personnes?
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe que vous soyez jeune ou moins jeune.



Venez découvrir le travail excitant et enrichissant que nous vous proposons.

Cette année, la bibliothèque fête ses 15 ans et proposera des animations ciblées tout au long de l'année.

Premier rendez-vous : **journées du patrimoine le 16 et 17 septembre** pour vous plonger avec nous dans l'époque médiévale.



Nous réouvrons les inscriptions à nos paniers de légumes !

Si vous avez envie de **rejoindre l'aventure** d'une **AMAP** et de soutenir l'**agriculture locale**, c'est le moment !

Pour débiter, ce sera un contrat de 4 mois à **compter du 11 juillet et jusqu'à fin octobre 2023**. Et **derrière le râteau, c'est notre super maraicher Pierre de la ferme de la Roquette à Arveyres**, qui nous fournira ses délicieux légumes.

Deux paniers au choix : **petit ou grand**.

Pour plus de **renseignements**, n'hésitez pas à nous contacter par mail : amaparveyres@gmail.com





TENNIS

La saison 2022-2023 au Tennis Club Arveyres Genissac se termine...

Mais heureusement l'amour du tennis, elle, ne se termine jamais !

Nous vous attendons donc nombreux à la rentrée pour les inscriptions qui auront lieu :

Samedi 2 et 9 septembre 2023 de 10h à 12h

Mercredi 6 septembre 2023 de 14h à 17h

Tennistiquement vôtre, Le TAG



Pour que l'histoire

Continue....



Association pour la
Commanderie d'Arveyres

Le 16 juin dernier, nous vous avons proposé une soirée concert : **Le Solst'Ice**. Le moindre que l'on puisse dire, c'est que l'ambiance était de la fête...

Sacré répertoire avec **Iza Becker, Consortium et The Hyènes**.

Du talent, de l'excellente

musique, de belles rencontres qui nous donnent envie de continuer à faire vivre ce beau site et partager ce qui est bon pour l'esprit !

Un grand merci aux musiciens !

Merci également au public très présent, aux bénévoles de l'association Pour la Commanderie d'Arveyres, à la municipalité d'Arveyres, l'équipe technique et La Cali pour leur soutien, ainsi qu'à nos partenaires, fidèles à leurs engagements.

En cours de réalisation :

Les travaux de sécurisation et cristallisation de la maison forte de la Commanderie sont en cours. Un partenariat avec l'association ADICHATS, La Fondation du Patrimoine, le soutien de la municipalité, du Département et notre association rend possible ce projet. Dans un deuxième temps la dévégétalisation de la ferme est en prévision.

Nous faisons appel à votre générosité : 2.5 euros seulement par Arveyrais permettraient de finaliser cette phase de mise en sécurité et de préservation des bâtiments, s'inscrivant dans un projet et une démarche plus large de valorisation du site.

Vous pouvez faire vos dons via le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/la-commanderie-darveyres>



Et en septembre : Un vaste programme est en cours de programmation à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se tiendront les 16 et 17 septembre.

Le thème « **Patrimoine vivant** » fait appel au savoir-faire, à la culture et au sport.

Visites guidées, expositions, littérature au jardin avec la présence du « **Cercle littéraire des écrivaines de la table ronde** » ... participation de la bibliothèque Badie d'Arveyres ... ateliers divers réalisation des boucliers... Food trucks... Exposition de vieilles voitures ... activités diverses seront au programme.

Le programme sera diffusé prochainement sur le site de la commune.

Si **vous êtes intéressé** pour participer avec nous à l'organisation de cette manifestation, vous pouvez **contacter Mariam au 0678326168**.

Enfin, **ouverture du site (visite et exposition) chaque deuxième samedi du mois jusqu'au mois d'octobre** avec la présence de **Hugues le Templier** qui sera ravi de partager son enthousiasme pour cette période de notre histoire.

*Templièrement votre,
Le bureau de l'association*

NOUVELLES DE L'ASPA



Enfin... Les travaux de restauration et mise en valeur du **puits Pinson sont terminés**. Ils avaient débuté en février 2019. L'inauguration a eu lieu le 11 juin, avec discours et apéritif.

C'est une grande fierté pour l'ASPA d'avoir pu mener ce chantier à terme, avec un travail considérable de notre équipe et l'appui sans faille de notre municipalité.

Cela a aussi été l'occasion de présenter le nouveau fonds baptismal pour notre église, vite rentré pour sa première utilisation quelques minutes après.

Merci à Bernard et à Jean-Michel pour cette œuvre d'art.





Comme les années précédentes, un stand sera à votre disposition sur la place de la Mairie les **Vendredis 6 - 13 - 20 - 27 OCTOBRE** pour recueillir vos dons. Une vente de crêpes aura lieu sur place.

Une marche à la découverte du patrimoine arveyrais est également organisée le **Dimanche 29 Octobre 2023**. RDV 9H00 place de la Mairie. **Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette cause.**

Et toujours... mais à la rentrée...

L'entrepôt dans l'impasse à côté de l'Épicerie Arveyraise ferme pour les congés et **reprendra ses ventes** de meubles, bibelots, vaisselle, livres, **le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 14 h à 17h à partir du 6 septembre.**



Notre village est riche de souvenirs, souvent petits mais tous émouvants.

Aidez-nous dans notre tâche. Devenez membre actif ou bienfaiteur, renouvelez vos cotisations.

Renseignements : 05 57 50 57 92

LUNDI : Salle du Port du Noyer 18 rue Auguste Lemeland
MERCREDI JEUDI : Salle du Bourg 2 chemin de beaubuisson

LUNDI	MERCREDI	JEUDI
18h45 : Renforcement musculaire	18h : Pilates	18h30 : Fitness
19h30 : Circuit training et stretching	19h : ZUMBA	19h30 : Yoga

Essai gratuit

Plus d'informations : 06 42 80 61 57
lacialiforme33@gmail.com



Reprise activités Tous en Forme - Lundi 4 septembre 2023
ASSOCIATION TOUS EN FORME !

www.tousenforme33.fr (en rénovation) et www.asept33.fr
 Adresse mail : **tousenforme33@gmail.com** - 06 20 88 21 31
 Salle des Fêtes du Port du Noyer - 18 Rue Lemeland - 33500 ARVEYRES
Educateur Sport Santé 29 ans d'Expérience - Béatrice Boué - Brevet d'état

Septembre 2023 à Juin 2024 Cours Collectifs Association Tous en forme !
Ouvert depuis 9 ans sur Arveyres • Ouvert tout Public (Adultes et seniors) • Pédagogie adaptée

LUNDI	MARDI	MERCREDI
9h45 10h45 GYM DOUCE	9H15 à 10H30 ACTI GYM	9H30 à 10H30 PILATES
10H45 12H00 YIN YOGA RELAXATION		18H00 à 19H00 PILATES
12H30 13H30 PILATES		19H00 à 20H00 PILATES

Gym Douce : cours adaptés à tous public orienté travail d'équilibre et renforcement musculaire, respiration, mémoire... cours qui suit le rythme des adhérents, pathologies et bien vieillir. La forme du moment (Se munir d'une bouteille d'eau, de bonnes chaussures et tapis coussin).

Acti-gym : cours de motricité, d'adresses, de renforcement musculaire, d'équilibre, de respiration, ... cours avec axes de travail complet pour le bien vieillir, en travail en cohésion de groupe et aussi en travail seul. (Se munir d'un tapis, coussin, de basket propres et bouteille d'eau)

Pilates : cours de renforcement musculaire des muscles profonds. Avec la respiration latérale thoracique les traverses, abdos, périnée sont sollicités pour rechercher alignement et étirement du corps. (Se munir de Tapis et coussin).

Yin Yoga et relaxation : cours d'assouplissement et étirements basés sur des postures de Yoga adaptés à tous, finissant par 15' de relaxation. (Se munir de tapis, couverture et coussin)

Nous nous réservons le droit de ne plus accepter d'inscription suivant le nombre d'inscrits.

Plusieurs types d'abonnement (Annuel, trimestre, à la carte) Possibilité régler en plusieurs fois- Fourchette de Prix au Cours entre 5 € et 10 € suivant abonnement

A bientôt





ENFANCE - JEUNESSE



Mon portail familles
Mairie d'ARVEYRES

Facilitez toutes vos démarches concernant vos enfants

MISE À JOUR DOSSIER DES ENFANTS POUR LA RENTRÉE

A joindre à chaque rentrée des classes

- Attestation d'assurance
- Avis d'imposition du ménage ou des 2 parents ou attestation CAF/MSA afin de déterminer le quotient familial
- Compléter ou mettre à jour de la fiche sanitaire de l'enfant (pas utile de joindre la copie des vaccins si la fiche est complétée)
- Mettre à jour **uniquement si changement** coordonnées, personnes habilités à récupérer les enfants....

Mot de la minorité



Agir ensemble pour Arveyres

Chères Arveyraises, chers Arveyrais,

Malgré les efforts déployés par la majorité, nous persistons dans notre analyse : l'article « L'école de demain » n'est pas une consultation citoyenne.

Sur l'article dans le bulletin de mai, les plans sont illisibles, l'étude préalable à la convention d'aménagement d'école a été diffusée à un petit groupe de conseillers municipaux, mais le public n'a pas été informé de façon compréhensible.

Une réunion semblerait appropriée avec présentation de plans au moins en format A3 ou même un simple affichage temporaire, sous la forme d'une exposition, pour que toutes les personnes intéressées puissent se rendre compte et, éventuellement, exprimer un avis.

Salle des fêtes - 25e épisode : notre sœur Anne ne voit toujours rien venir; les associations convoquées le 12 juin pour la répartition annuelle des salles ont été désappointées : pas de salle et pas d'information sur les délais ou les mesures prises. La vie associative en pâtit énormément et celle du village également.

Vie du village : le 11 juin, l'inauguration du puits Pinson s'est bien passée, ceci afin d'informer mesdames et messieurs les conseillers municipaux absents.

SMICVAL : que des mauvaises nouvelles ! Au-delà de la fin de la collecte en porte à porte, à partir du 1er juillet, nous n'avons plus droit qu'à sept passages gratuits par an en déchetterie ; nous allons pouvoir nettoyer la nature beaucoup plus souvent ! Avis aux amateurs !

Bonnes vacances à tous ! *

Si le bulletin est livré avant votre départ....

Email : agirensemblearveyresleblog@hotmail.com
Blog : agirensemblearveyres.wixsite.com/website

VIE PRATIQUE



LES PROCHAINES COLLECTES DU DON DU SANG SERONT :

- **LE MERCREDI 09 AOUT DE 15H00 à 19h00**
- **LE VENDREDI 11 AOUT DE 15H00 à 19H00.**

Salle des Charruauds,
54 rue Max Linder à Libourne
Il est obligatoire de réserver son créneau horaire via le site de l'EFS

« dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte »



LES PÔLES RECYCLAGE ET VOUS

Déposez vos déchets jusqu'à 7 fois par an sans coût supplémentaire.



Désormais, vos 7 premiers passages en Pôle Recyclage sont inclus dans la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que vous payez avec votre taxe foncière. À compter du 8^e passage :

- vous serez facturé pour chaque passage supplémentaire, selon votre type de véhicule et sans distinction de statut (particulier, professionnel, commune...).
- selon ce que vous déposez en Pôle Recyclage, la tarification sera différenciée.

Voici la grille tarifaire pour chaque passage supplémentaire et au-delà du seuil annuel (7 passages) :

Type de véhicule	Flux triables	Végétaux	Déchets enfouis (Tout venant)
Véhicule Léger (VL)	10 €	16 €	14 €
VL + Remorque	25 €	36 €	30 €
Camion / fourgon	100 €	132 €	109 €

➔ Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023 vous avez droit à 7 passages. Dès 2024, vos 7 passages seront pour l'année complète.

Le saviez-vous ?

75 % des usagers particuliers viennent en Pôle recyclage entre 1 et 7 fois par an.
40% des usagers particuliers n'utilisent jamais le service.
Lors de ma venue, je trie et je regroupe mes apports.



Donnez ou adoptez des objets et matériaux en illimité.

Si vous venez en Pôle Recyclage pour donner et/ou reprendre des objets et matériaux au sein des Mini SMICVAL Markets, vos passages ne seront pas comptabilisés.

Donnez les objets ou matières qui sont encore en bon état, dont vous n'avez plus l'utilité, et prenez ce que vous voulez, sans restriction et gratuitement.

Vous pouvez également récupérer de la ressource en Pôle Recyclage ! Palettes, caisses en bois, tourets, restes de peinture, meubles... vous voyez quelque chose qui vous intéresse ? Servez-vous !

Les objectifs ?



Réduire la quantité de déchets enfouis



Favoriser le réemploi



Limiter le gaspillage

Ensemble, soyons solidaires : donnons et réutilisons nos objets.
Pour notre avenir à tous, soyons responsables : réduisons collectivement le volume de nos déchets.



Les végétaux ne sont pas des déchets !

Les végétaux sont des ressources essentielles à la vie de notre sol et à la nourriture de la terre en matière organique. Plutôt que les déposer en Pôle Recyclage, nous vous invitons à valoriser et à recycler vos végétaux directement dans votre jardin : mulching, tonte sans sac, paillage, broyat... les alternatives sont multiples et faciles à adopter !

À partir de votre 8^e passage, si vous venez en Pôle Recyclage pour déposer des végétaux (branchages, tailles de haie, bois...), vous serez facturé. (voir tableau volet gauche)

➔ Si vous venez uniquement acheter du compost, nous ne vous comptabiliserons pas de passage.



Depuis Novembre 2022, vos tontes et feuilles de jardin ne sont plus acceptées en Pôle Recyclage.

Le SMICVAL vous propose :

- Des formations au compostage et au jardinage écologique
- Des soutiens financiers pour l'achat d'un kit ou d'une tondeuse mulching, le broyage de végétaux à domicile ou encore la plantation de haies vives et diversifiées.

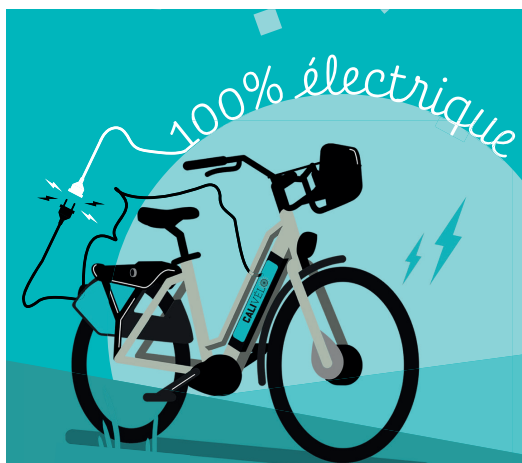
Plus d'infos sur www.smicval.fr ou au 05 57 84 74 00

CALIVELO

En libre-service ou en location longue durée, CALIVELO vous propose une location de vélo électrique. Deux stations sont installées à Arveyres, rue de Peytot (rue des écoles) et une au Port du Noyer.

Comment s'inscrire ?

- 1 - S'inscrire sur le site internet : calivelo.ecovelo.mobi ou avec l'application Calivélo pour créer votre compte utilisateur. Munissez-vous de vos coordonnées bancaires au moment de votre inscription : caution (150 € non débités) + frais d'utilisation.
- 2 - S'identifier
- 3 - Sélectionner le tarif souhaité
- 4 - Visualiser les vélos disponibles aux stations
- 5 - Débloquer le vélo
- 6 - Rouler en toute liberté



OCCASIONNEL

0,03€

MINUTE

dès la 1^{re} minute

ABONNEMENTS		
Semaine	Mois	Année
4€	10€	40€
Tarifs étudiants*	5€	20€
Tarif demandeurs d'emploi*	5€	

20 MINUTES GRATUITES

pour chaque trajet

*sur justificatif

DÉPASSEMENT

Facturation au temps d'utilisation supérieur à 20 minutes

0,03€ / MINUTE

supplémentaire

Je télécharge l'application

CALIVÉLO

Libre service

Disponible sur

Google play

Disponible sur

App Store

OU

Je m'inscris sur le site internet

calivelo.ecovelo.mobi

Flashez le QR Code

NOMS DES STATIONS

Izon - St-Sulpice 1 - Gare 2 - Anglumeau 3 - Mairie 4 - Gare 5 - Le Paradis 6 - Saint-Pardon 7 - Mairie 8 - Port du Noyer 9 - Avenue Foch 10 - Campus du Lac 11 - Chartes de Gaulle 12 - Collège M. Duras 13 - Place Joffre 14 - Gare 15 - Hôpital Garderosse - IFSI 16 - Hôpital R. Boulton	Arveyres 17 - La Ballastière 18 - La Calinésie 19 - Les Dagueys 20 - Les Deux Tours 21 - Lycée J. Monnet 22 - Mairie 23 - Parc de l'Épinette 24 - Peyronneau 25 - Place de l'Épinette 26 - Place Decazes 27 - Port du Bordoux 28 - Saint-Ferdinand 29 - Stade Mousix 30 - Vercors 31 - Mairie 32 - Mairie 33 - Ecole Anne Frank 34 - Gare 35 - Jardin Public	St-Médard-de-Guiziers 36 - Centre commercial 37 - Eygretteau 38 - Gare 39 - Lac des Nauves 40 - Le Collège 41 - Mairie 42 - Rés. Les Grands Champs 43 - ZA Palard 44 - Gare 45 - Gendarmerie 46 - Gare 47 - Mairie 48 - ZA Barry	St-Seurin-sur-l'Isle 39 - Lac des Nauves 40 - Le Collège 41 - Mairie 42 - Rés. Les Grands Champs 43 - ZA Palard 44 - Gare 45 - Gendarmerie 46 - Gare 47 - Mairie 48 - ZA Barry
---	--	--	---

Pour le prochain bulletin si vous voulez faire paraître un article ou une information merci de me la transmettre par mail à mcmospa@arveyres.fr ou à la mairie avant le 15 août 2023.